

25^c

Journal du Lot

25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TELEPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Entre les deux sessions parlementaires. — L'emprunt autrichien. — Où va l'Allemagne ?

Il y a eu abondance de souhaits au début de cette année. On met en vœux ce qu'on ne peut pas mettre en actes. Les vœux, ce sont des rêves. Charmants et trompeurs. Notre situation réclame autre chose et Baudelaire s'élevait avec horreur de ce monde bourré de soucis d'où le rêve est banni parce qu'il ralentit l'action. Pour échanger commodément des vœux, il faut être *sub rosa*, sous les fleurs. Mais non sur des épines. Maudissons plutôt les Dieux jaloux qui nous ont fait ce terrible destin.

Voyez ! Même les jours de repos et de fêtes sont empoisonnés d'amères pensées ! Nos députés sont en vacances pendant que Chéron travaille. Mais si vous croyez qu'ils s'amuse !... Non. Ils savent ce qui les attend au retour prochain. Ils tremblent, ces braves gens, devant ce qu'il faut faire. On va leur demander de s'élever à la hauteur des événements. Beau sujet de discours ! Mais pour s'élever aux grands travaux, ils ne sont pas des demi-dieux. A peine des hommes moyens, en qui le sentiment du devoir n'étouffe pas le souci normal de leurs intérêts. C'est un malheur déplorable que celui-là ne soit pas d'accord avec ceux-ci !... On va leur réclamer de l'héroïsme. Ça se prête plus facilement que ça ne se pratique. N'est pas héros qui veut. Pourquoi faut-il, dit Hamlet, que la Providence n'ait réservé à cette terrible tâche ?

Nous verrons comment ils répondront ce conflit dont ils gémissent dans leur cœur. Mais en dépit des paroles échangées avant le départ et des votes émis, nous avons eu l'impression que le ministère et la Chambre se sont séparés dans un sentiment de réciproque méfiance.

Les parlementaires ne semblaient pas croire que le gouvernement fût capable de leur proposer un plan acceptable de restauration financière. En revanche, celui-ci semble persuadé que les députés sont incapables de voter les mesures qu'il leur propose...

Puisque le temps des vœux n'est pas encore passé, il nous reste à souhaiter qu'ils se trompent tous les deux.

On continue à discuter sur le vote de l'emprunt autrichien. Le gouvernement eût préféré n'avoir pas à présenter ce morceau au Parlement qui ne l'a pas avalé sans grimace.

C'est à des considérations de politique extérieure que l'on a cédé de part et d'autre. Refuser, c'était remettre en question — plus encore, c'était répudier — toute l'action de la France en Europe centrale. Allait-on rompre avec la politique qui avait permis d'empêcher l'union de l'Autriche à l'Allemagne et laisser le champ libre à des influences qui nous sont directement hostiles ?... Il est certain qu'à Berlin et aussi à Rome, on eût accueilli avec joie le refus qu'on escomptait déjà...

Il est certain aussi que nous ne pouvions pas repousser cet emprunt sans nous mettre en très mauvaise posture à la Société des Nations, puisqu'il est effectué sous sa garantie demandée par nous et puisqu'il résulte d'un accord international auquel nous avons poussé de toutes nos forces.

Si nous voulons — et nous ne pouvons pas ne pas le vouloir — que l'Europe Centrale échappe à certaines hégémonies ; si nous voulons qu'elle puisse s'organiser dans l'indépendance des Etats qui la composent, il faut fournir à cette politique les moyens d'action nécessaires.

La France avait pris à Lausanne et à Genève des engagements, en contre-partie de son opposition à l'Anschluss. Si elle y avait manqué, elle aurait donné à ses adversaires la plus belle victoire qu'ils pouvaient espérer.

Pour toutes ces raisons, la Chambre française se devait à elle-même d'accorder son approbation au projet du gouvernement. Elle a voté sans enthousiasme et par devoir. Ce n'est pas la dernière fois que ça lui arrivera.

Depuis quelque temps, nous n'avons pas de discussion avec l'Allemagne. A peu près exactement depuis que le général von Schleicher a pris

le pouvoir, exerçant en fait une espèce de dictature acceptée ou subie en silence.

Que ce calme soit dû à l'action personnelle du nouveau chancelier ou bien, tout simplement, à une heureuse disposition des circonstances, c'est un fait dont nous devons nous féliciter. Même s'il ne s'agit que d'un repos entre deux disputes, il prouve du moins que des rapports normaux ne sont pas impossibles entre les deux pays.

Ce fait a suffi pour que des confrères, toujours inquiets, se demandent où va l'Allemagne ? Et quelles sont les intentions de son nouveau gouvernement ? On attend beaucoup de lui dans son pays où le tiers de la population reste les bras croisés et le ventre vide...

Si nous en croyons la République, le général Schleicher — ô paradoxe — chercherait son appui dans les syndicats ouvriers qui représenteraient aimablement ses avances. Alliance inattendue entre un grand chef militaire et le monde ouvrier. Celui-ci se laisse-t-il militariser ou bien celui-là va-t-il se socialiser ?...

Qui sait ? L'année 1933, conclut notre confrère, nous réserve peut-être des surprises heureuses.

Nous en aurions bien besoin.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

L'effort National contre la Tuberculose

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose, créé en 1916, par Léon Bourgeois, sous le titre de : « Comité d'Assistance aux Militaires Tuberculeux » est une œuvre privée, reconnue d'utilité publique par décret du 14 septembre 1916, et qui n'a cessé d'être appuyée et contrôlée par les Pouvoirs publics.

Cet effort essentiellement privé est loin de remplacer la part prépondérante d'organisation et de direction que tout Etat doit prendre, dans la lutte contre les fléaux sociaux.

Grâce au mouvement d'opinion créé par le Comité National de Défense contre la Tuberculose, que préside, depuis la mort de Léon Bourgeois, M. André Honnorat, Sénateur, ancien Ministre, l'effort financier de l'Etat, des Départements et des Communes n'a cessé d'augmenter.

Pour prendre l'exemple le plus frappant, nous signalerons qu'en 1916, les crédits d'Etat, consacrés à la lutte antituberculeuse, à la demande de Léon Bourgeois, avaient été de 2 millions.

En 1932, si l'on fait le total des sommes que l'Etat consacre à la lutte contre la tuberculose, y compris les crédits de l'outillage national, nous arrivons au chiffre imposant de 140 millions. Dans ce chiffre, ne sont naturellement pas inclus, les importants crédits que les Départements et les Communes ont voté et votent chaque jour, pour la construction de sanatoriums, de préventoriaux, et pour le placement de tuberculeux.

Si important que soit l'effort financier de l'Etat et de toutes les collectivités publiques, l'effort éducatif et financier du Timbre Antituberculeux, sera toujours d'une incontestable utilité.

L'exemple des nations dotées des législations sociales les plus perfectionnées est là pour le démontrer : l'Etat ne saurait tout prévoir.

Devant l'immensité de la tâche, il reste toujours des lacunes à combler rapidement et opportunément par les œuvres qu'inspire, dirige et anime l'initiative privée.

C'est pourquoi nous devons acheter et diffuser le Timbre Antituberculeux, et le fléau tuberculeux sera abattu.

SYNDICAT DES INSTITUTEURS

Le Conseil national du Syndicat confédéré des instituteurs et institutrices de France a siégé, salle du Musée social, 5, rue Las Cases.

Après avoir entendu et approuvé le compte rendu de l'action du bureau du Syndicat en vue d'obtenir le reclassement des maîtres de l'enseignement primaire dans la catégorie B des retraités (anciens services actifs), le Conseil a protesté à nouveau contre le décret du 8 novembre et réclamé un prompt retour aux conditions de classement antérieures.

Le 19 janvier, une « Journée des retraités » sera organisée dans les départements en faveur du classement des instituteurs dans la catégorie B.

Informations

Relations franco-suisses

Les négociations engagées à Paris entre la France et la Suisse viennent d'aboutir à la signature d'un protocole prorogé jusqu'au 31 mars 1933 l'accord du 24 juin dernier, qui venait à expiration le 31 décembre 1932.

Nos échanges commerciaux

Le renouvellement d'une année est propice aux tours d'horizon. C'est l'époque choisie par toute firme digne de ce nom, pour établir le bilan complet de ses affaires, c'est-à-dire le compte de ses profits et pertes.

Le bilan de la France pour 1932 de nos échanges commerciaux avec l'étranger n'est pas brillant. Ces échanges se traduisent en effet, pour 1932, par un déficit de l'ordre de 10 milliards de francs, ce qui signifie que durant ces douze mois, nous avons importé pour 10 milliards de francs de marchandises de plus que nous n'en avons exporté.

A la B. R. I.

La Banque des Règlements Internationaux, en sa qualité de trust de l'emprunt international d'Autriche de 1930, annonce que le gouvernement autrichien vient d'informer qu'il a pris ses dispositions à l'effet de verser des sommes en monnaie étrangère nécessaires au paiement le 2 janvier 1933, des coupons représentant l'intérêt payable le 1^{er} janvier 1933 des tranches américaine, britannique, italienne, suédoise, suisse, de l'emprunt de 1930.

En Italie

Un communiqué du ministère de l'Agriculture rappelle qu'en application d'un décret du 2 septembre, la production et la vente des sirops, composés d'essences synthétiques sera formellement interdite à partir du 1^{er} janvier 1933. Les sirops, les conserves de fruits les confitures devront, en outre, être exclusivement composés de produits végétaux.

Déclaration de Mussolini à Berlin

Le « Courrier de la Bourse » de Berlin publie un article de M. Mussolini sur la crise mondiale.

Le président du Conseil italien juge que l'année 1933 sera décisive, les peuples devant aller de l'avant ou sombrer.

« Quand un navire se dans la tempête », écrit M. Mussolini, il faut savoir prendre l'initiative de jeter par dessus bord une partie du chargement.

L'homme d'Etat italien croit voir à l'horizon quelques signes d'espérance. Selon lui, le monde peut envisager une guérison prochaine, à condition que chacun travaille avec acharnement.

« L'année 1933, conclut le Duce, peut rétablir l'équilibre international. »

A la frontière bulgaro-roumaine

On mande de Silistra à la frontière roumano-bulgare, qu'un poste frontière roumain a été attaqué la nuit dernière par une bande de comitadjis bulgares. Des coups de feu ont été échangés et les bandits ont dû repasser la frontière.

La révolte d'Arabie

Selon les informations parvenues de l'Arabie méridionale, les troupes d'Ibn-Saïd auraient infligé une défaite décisive aux rebelles d'Asir.

Ces derniers se sont réfugiés dans une région montagneuse, où les hostilités continuent, mais la déroute qu'ils ont subie semble devoir marquer le déclin de la fortune de l'émir El Idriissi, et la fin de la révolte qui, depuis deux mois, progressait de façon alarmante.

Aux Indes

Le maharajah hindou Alwar a envoyé des troupes en toute hâte au secours du village de Harsault, qui est le foyer de troubles insurrectionnels provoqués dans tout l'Etat d'Alwar par des impôts impopulaires.

Des milliers de musulmans armés ont attaqué les hindous de ce village, qui refusaient de faire cause commune avec eux contre l'administration.

Un fonctionnaire qui tentait de faire rentrer les impôts a été grièvement blessé.

En Irlande

A l'issue de son entretien avec le président de l'Etat libre, M. Norton, chef du parti travailliste irlandais, a déclaré qu'il n'avait aucun espoir d'arriver à un accord avec le gouvernement, concernant les traitements des fonctionnaires.

M. Norton a convoqué, à Dublin, une réunion de l'exécutif national des employés des services publics.

Le conflit colombo-péruvien

A la suite de l'organisation de l'expédition militaire colombienne, le comité patriotique de la ville Loreto a lancé un manifeste assurant que les habitants de Loreto sauront repousser l'invasion et défendre l'intégrité du territoire national.

EN PEU DE MOTS...

— Les loups ont fait leur apparition dans la région de Jassy en Moldavie où plusieurs paysans ont été attaqués pendant la nuit. Plusieurs de ces paysans ont été blessés.

— On annonce la mort de M. Pierre Carrier-Belleuse, peintre de grand talent qui s'était fait remarquer surtout pour ses portraits de danseuses et de pierrots.

— Le gouvernement soviétique a fait condamner à mort quatre fonctionnaires inculpés de prétendus actes de sabotage. Ils ont été fusillés dimanche matin.

— Un grave accident s'est produit route d'Arcachon (près de Croix-d'Hives). Un autocar a tamponné une auto. Une femme a été tuée et il y a 3 blessés très grièvement.

— D'après les journaux soviétiques, les commandes faites en Allemagne pour 1932 ont diminué de moitié sur l'année 1931.

— Après les éruptions volcaniques de la Cordillère des Andes, de nombreux terrains fertiles recouverts de cendres sont improductifs. Le bétail meurt faute de nourriture et des milliers de familles sont menacées de mourir de faim.

NOS ÉCHOS

Question de barbe.

Par une décision de l'Iman du Yemen, tout sujet qui aura, désormais, l'impudence de raser la barbe, sera passible d'une amende.

Cette mesure prouve qu'en Orient la barbe jouit toujours du respect traditionnel qui lui est attaché depuis l'antiquité.

Ce respect était tel que lorsque le tsar Pierre le Grand, dans son admiration pour les choses d'Occident, ordonna à ses sujets de se raser comme il l'avait vu faire en Europe, plusieurs prêtres russes préférèrent subir le martyre que de lui obéir.

Quant aux nobles, ils obtinrent la permission de conserver leurs barbes, mais seulement contre le paiement d'une taxe de cent roubles.

Horrible !

Aux Quatre-Colonnes, à la Chambre, des députés parlent des dettes américaines :

— Ces secs exagèrent en voulant que nous les arrosions ! s'exclame M. Guérin.

— Bien sûr j'approuve M. François-Albert, d'ailleurs ils n'ont qu'à s'adresser à Roosevelt pour le paiement.

Et comme un collègue demande :

— Pourquoi à Roosevelt ?

Le député des Deux-Sèvres conclut :

— Parce que celui qui casse « l'Hoover » doit les payer !

L'enfant bien élevé.

Le petit Max s'est laissé enlever par le fox-terrier le sandwich qui devait lui servir de goûter.

Tu n'as pas honte d'être aussi lâche ? lui demande son père.

— Mais, papa, répond le petit Max, je l'ai grondé très fort.

— Il ne suffit pas de le gronder, fait le père, il fallait le battre, pour l'empêcher de recommencer.

— Vois-tu, papa, fait Max, j'ai trop de respect pour ses cheveux blancs.

Garantie.

Sur les vitres d'une boutique d'horlogerie de Berlin, des papillons multicolores annonçaient récemment qu'on liquidait en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

LA CURIEUSE VILLE DE SARLAT

(Causerie faite le 18 décembre 1932 devant le micro de la station radiophonique Toulouse-Pyrénées).

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous allons, si vous le voulez bien, faire aujourd'hui infidélité à ce Quercy à travers lequel nous nous sommes promenés ensemble si souvent cette année. Nous le quittons pas pour aller bien loin. Il s'agit seulement de pousser une pointe au plus près des terres voisines, dans cette région méridionale du Périgord dont Sarlat est le chef-lieu.

A demi Sarladais moi-même, j'ai qualité pour parler de cette ville. J'y ai vécu neuf années de ma jeunesse. J'y reviens toujours avec joie. Je voudrais donner à ceux d'entre vous qui ne la connaissent pas le désir d'aller la voir. Le conseil suivi, ils m'en remercieront...

A moins de deux lieues de la vieille cité épiscopale qui vit naître l'ami de Michel de Montaigne et l'émule de Cesare Lombroso, — Etienne de La Boétie et Gabriel de Tarde, — coule la large et claire Dordogne. Les bords de cette rivière sont, vous le savez, tour à tour farouches et idylliques, toujours ravissants. Nulle part peut-être, ils ne revêtent une splendeur plus émouvante qu'au voisinage de Sarlat. Chaque colline ou presque porte un château. Pour ne citer que les principaux, ce sont : Montfort, accroché en nid d'aigle sur une falaise gigantesque, Giverzac, dont les tours se cachent dans un parc luxuriant, Castelnaud, démantelé à demi mais si puissant encore, l'énorme Beynac, ancien palais des Etats de la province qui profile sur le ciel un des plus orgueilleux donjons de la Guyenne.

Entre ces demeures seigneuriales, des bourgs s'intercalent aussi pittoresques par leur situation que singuliers par eux-mêmes. Domme pose sur les escarpements de la rive gauche, à 150 mètres au-dessus de la vallée, la formidable masse de ses remparts du XIII^e siècle. En face et plus en aval, la Roque-Gageac plaque ses logis troglodytiques sous l'encorbement de prodigieux rochers... Encadrée de peupliers et de saules, la Dordogne décrit de vastes et harmonieuses courbes dans une plaine dont la richesse s'amoitit de l'éclat des pierres illustres qui couronnent les coteaux d'alentour...

Pourquoi Sarlat s'est-il établi un peu à l'écart de ces merveilles ? Pourquoi a-t-il tenu à s'isoler dans le creux verdoyant mais étroit du vallon de la Cuze ? La raison de cette préférence est fort simple. Cette cité, comme beaucoup d'autres, doit son origine à un monastère. Avides de silence, les moines du moyen-âge édifièrent leurs moutiers hors des lieux de passage fréquentés. Les Bénédictins, venus dans ce coin du Périgord vers le VII^e siècle, y trouvèrent le site qui convenait à leur goût de calme et de sécurité. Ils reçurent pourtant de grands visiteurs. D'abord Pépin-le-Bref et Charlemagne qui enrichirent leur trésor et arrièrent leur domaine. Plus tard, saint Bernard qui, d'après la tradition, ne se contenta pas d'étonner le pays par son éloquence mais se mit pour lui en frais de miracles... Au XIV^e siècle, une ville déjà prospère entourait l'abbaye un peu déchu. Naturellement, les consuls et l'abbé se chamaillaient. Le pape caturcien, Jean XXII, pontife énergique et voisin d'origine bienveillant, résolut en 1317 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

De la Cuze qui arrosait de bout en bout la ville primitive, plus de trace dans la ville actuelle. Honteux peut-être de son pauvre ruisseau, Sarlat l'a caché comme Bruxelles a dissimulé sa médiocre Senne, comme Nice escamote un Pailhon indigne d'elle. Mais la raison est établie en 1917 un évènement à Sarlat pour établir la paix. Sécularisés en 1564, les derniers bénédictins furent rattachés au chapitre de la cathédrale. Le monastère avait vécu neuf siècles. L'évêché dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il fut réuni à celui de Périgueux en 1790.

Chronique du Lot

LA MÉMOIRE DE GAMBETTA CÉLÈBRÉE A CAHORS

Dans un sobre et puissant discours, M. de Monzie exalte l'œuvre accomplie par le grand homme d'Etat malgré tant de haines et de jalousies sans qu'elle eût été plus grandiose encore.

La ville natale de Gambetta a célébré le Cinquantenaire de sa mort par une cérémonie simple et grande. Il n'y avait dans cette manifestation aucune part de spectacle. C'est la population tout entière qui en prenant part lui donnait son caractère émouvant d'hommage à une illustre et chère mémoire.

Dans la soirée de samedi, la façade de l'Hôtel de Ville et le monument des Allées Fénelon furent éclairés par les feux de projecteurs qui les enveloppaient d'une lueur étrange. Sous cette illumination, le monument Gambetta, clair dans la nuit, prenait une grandeur nouvelle et saisissante.

Pas de lampions, pas de guirlande électrique, rien qui eût un caractère de fête. Le 31 décembre 1932 était jour de deuil, Cahors avait mis le décor qu'il fallait pour une telle journée.

Dimanche, dès la matinée, une grande animation régnait sur les Boulevards. De nombreux habitants des communes voisines étaient venus pour prendre part à la cérémonie du cinquantenaire de Gambetta.

Un soleil printanier brillait dans le ciel. Dès 14 heures devant l'Hôtel de Ville, une foule considérable était réunie. C'était l'heure de la manifestation. Le cortège se forme, s'ébranle.

En tête marchent les enfants des écoles publiques de garçons et de filles, les élèves du lycée Gambetta et du lycée Clément-Marot. Puis, viennent les Sociétés locales : les anciens combattants de 1870-71, l'Orphéon, les Anciens combattants non-pensionnés, les Associations des mutilés et victimes de la guerre.

Derrière sont portées à bras de magnifiques couronnes qui seront déposées au pied du monument.

Le groupe officiel vient après, ayant à sa tête, M. de Monzie, maire, ministre de l'Éducation nationale, entouré de MM. Jacquy, préfet, Martin, secrétaire général, René Besse, député, Salanier, premier adjoint au maire.

Vient ensuite les membres de la municipalité et du Conseil municipal ; MM. Soucarre, commandant du recrutement, commandant d'armes, l'Intendant militaire, le chef d'escadron, Roumillac, capitaine de gendarmerie, de nombreux officiers et une délégation de soldats de la garnison ; les chefs de service du département, des délégations d'employés des diverses administrations, M. Arnaudet, maire et des habitants de la commune de Douelle, où habitait le grand-père de Gambetta.

Et puis, derrière, la foule parmi laquelle nous avons remarqué de vieux Cadurciens qui avaient tenu à s'associer à l'hommage rendu au plus illustre enfant de Cahors et dont ils ont gardé un impérissable souvenir.

Le défilé

Le cortège parcourt la rue du lycée, l'établissement où Gambetta fit ses études et où au milieu de la cour d'honneur est érigé son buste. Il passe devant la maison du grand tribun qui est pavisée et se dirige par les Allées Fénelon, vers le monument, sur le socle duquel sont déposées les couronnes offertes par la ville de Cahors, le Préfet du Lot, la Fédération des anciens combattants, l'Union fédérale des victimes de la guerre, la commune de Douelle, l'Avenir Cadurcien et les Amis de Gambetta.

Devant le monument

Au moment où le cortège arrive devant le monument, les tambours et clairons ouvrent le ban, l'Avenir joue la «Marseillaise».

Puis, l'Orphéon de Cahors chante l'« Ode à Gambetta », œuvre d'un ancien professeur de musique de Cahors, M. Poudou, et qui est toujours écoutée avec recueillement par les Cadurciens.

LE DISCOURS DE M. DE MONZIE

M. de Monzie monte à la tribune qui est dressée devant le monument, et prononce l'éloquent discours suivant.

Le cycle des manifestations jubilaires qui s'organisent en l'honneur du nom de Léon Gambetta doit commencer à Cahors, ville de sa naissance et capitale de son souvenir. J'accueille donc un devoir gouvernemental en accomplissant mon devoir municipal.

50 ans après la mort du fondateur de la République, ni la France ni le Lot n'ont acquitté leur arriéré de dette morale envers le tribun bienfaisant dont la mémoire comme la vie porta la peine des anecdotes et des polémiques.

Un demi-siècle durant, toutes nos passions au jour le jour ont servi de prétextes aux atterroissements de gratitude. L'hommage même que nous avons rendu au cours de 1931 à l'œuvre de Jules Ferry eut pour effet de réduire aux yeux des dernières générations civiles le rôle de Gambetta dans les premières initiatives républicaines. Pour la durée d'une saison d'histoire, le disciple a fait tort au maître. N'avait-il pas, au surplus, bénéficié de ce respect in extremis que les bienveillances de la démocratie assurent à la vieillesse des hommes d'état, tandis que Gambetta est mort parmi les outrages conjugués de l'extrême droite et de l'extrême gauche, sans avoir encore lassé la haine et découragé l'injustice, en pleine révolte contre l'injustice de Jules Grévy et de Belleville. Certes, il avait déjà rempli un destin d'exception, mais non point tout le destin auquel il était promis par une exceptionnelle vocation. Il était le plus illustre orateur de son époque, mais son époque n'avait pas reconnu en lui l'Orateur de la Patrie.

Ayant créé un type de Chef français dont il n'y eut point d'autre exemplaire jusqu'à Edouard Herriot, il était — en 1882 — condamné à une manière d'exil prestigieux par cela seul qu'on le cantonnait dans l'éloquence en lui refusant le commandement.

En 1882, d'ailleurs, il n'existait plus de commandement ; il ne restait plus du pouvoir qu'une apparence constitutionnelle et vaine ; le Chef du Gouvernement, M. Duclerc, pratiquait les vertus d'un Chef de Bureau et se félicitait d'obtenir le 29 décembre 1882 le vote de la loi des Finances. A cette date l'Égypte était perdue pour la France, mais le budget était établi pour 1883. Une sagesse de détail, une certaine ponctualité méticuleuse offraient un thème de méditation revanche aux ennemis de cette grandeur que bafouaient les courtisans de l'Élysée. Gambetta ressentait la douleur de cet amoindrissement ; il ne craignait point l'impopularité ni la solitude, il craignait la petitesse des ambitions plus encore que la bassesse des rivalités. D'aucuns cherchent une explication physiologique ou romantique à la mort soudaine de Gambetta dans la nuit du 31 décembre 1882 au 1^{er} janvier 1883. Pour moi le drame des Jardies fut de quelque façon un drame de la désespérance ; les médecins hésitèrent à opérer, dit Jean-Louis Faure ; mais sans doute parce que le malade était en état de moindre résistance ; parce qu'il n'y avait plus en lui cette volonté de vivre qui force les consignes de la science, parce que l'homme d'action mourait d'inaction, faute de pouvoir capter et retenir une confiance nationale nécessaire à son cœur plus encore qu'à sa politique.

« Ils n'ont pas confiance ! », répondait Danton au jeune girondin qui essayait de le reconforter avec la clientèle amicale de Manon Roland. « Ils n'ont pas confiance ! » répétait Gambetta, héritier de Danton dans les succès et son successeur dans l'amertume.

La confiance à laquelle il prétendait justement ne fut décernée à Gambetta qu'au titre posthume, comme il advient depuis à maints héros trop occupés d'un beau risque pour la bonne administration de leur gloire. « Le 6 janvier 1883 une foule innombrable, pathétique faisait cortège à celui qui avait tant aimé et qu'on avait tant trahi ». Les libéraux du monde entier prenaient son deuil, José de Carvalho prononçait son éloge funèbre au cercle de la jeunesse à Madrid et saluait dans le tribun « l'ouvrier de la civilisation, qui a mérité le surnom d'une reconnaissance universelle ». L'italien Emilio Pinna allait plus loin, allait trop loin en identifiant Gambetta et la France : *E Morlo Gambetta, e la lega di alizia ha perduto per sempre il suo ispiratore*. *La Revue de Belgique* parle de son incomparable génie. La presse d'Angleterre le compare à Gladstone, à la Chambre Roumaine, à la Cour de Russie des voix s'élevaient pour magnifier le plus grand des Français qui vient de disparaître ; en Allemagne on traduit « Le plus grand des adversaires ». John Lemoine résume dans un parallèle le jugement de Popinion : « Après Thiers, la France est restée, après Gambetta, la République restera. » Elle eût été — notre République — plus prompt, plus efficace et tout à la fois moins discutée si Gambetta avait vécu davantage, s'il avait survécu à Greivy et à son système de gagne-petit, s'il avait eu le loisir de faire prévaloir sur les sens politiques par quoi se caractérisa l'opportunisme ce que Michelet appelait superbement « le sens humain ». Car nul autre que Gambetta, étant loin de la plèbe, n'était plus près du peuple, du petit peuple des marchands, des ouvriers et des paysans, du petit peuple narquois, égalitaire et fraternel ? Entre l'esprit de conservation et l'esprit de révolution une large place est toujours réservée aux conciliations de l'intelligence ou de la bonté ; Gambetta eût occupé cette place, lui qui, longtemps avant Jaurès rêva d'obtenir « d'une humanité intégrale la reconstitution d'une France intégrale ».

Il est mort trop tôt. Nous l'avons connu, nous le connaissons trop tard. « Le passé », écrivait un jour Edgar Quinet, le passé s'élargit sans mesure ». S'agissant de cette fraction de notre passé que représente glorieusement Léon Gambetta, il m'est permis d'ajouter que le passé de la France s'agrandit, sans cesse à la lumière de la connaissance et à la mesure de notre reconnaissance.

Les belles paroles, la vibrante éloquence du maire de Cahors provoquent, parmi les milliers d'habitants qui se pressent sur la place de la République, une profonde émotion. Puis, c'est au milieu d'un silence religieux que les assistants se reforment en cortège pour se rendre, place du Marché, devant l'épicerie que dirigeait le père de Gambetta et où le grand tribun vécut les années de sa jeunesse.

Un court arrêt : on salue et la dislocation du cortège eut lieu.

Au Musée de Cahors

Mais, ainsi qu'on l'avait annoncé, le « Musée Gambetta » était ouvert. Ce fut, on peut le dire, son inauguration. MM. de Monzie, le Préfet, les autorités, pénétrèrent dans les salles, suivis par une foule considérable de visiteurs.

Pendant que les autorités et la foule gravissaient les escaliers de l'Hôtel de Ville, les « Amis de l'Harmonie » jouèrent plusieurs morceaux.

Le public défila devant les reliques du grand tribun et admira les diverses œuvres d'art consacrées à sa mémoire.

PETITS TABLEAUX D'AUTREFOIS

Ce que l'on ne voit plus aujourd'hui

De notre correspondant de Salviac :
Que de choses sont à jamais disparues de nos mœurs et que la tradition ne rapporte plus chez nous depuis bientôt un quart de siècle !

Nos foires, nos marchés, nos fêtes locales n'ont plus les attractions d'autan. La curiosité des badauds et des enfants n'est plus éveillée par ces événements.

On ne voit plus le vendeur de complaintes ; jadis sur une toile drôlement peinte, celui-ci montrait avec une longue baguette les diverses péripéties du crime monstrueux de Troppmann ou d'un attentat commis sur la route et les chemins au temps des diligences. On assistait à tous les actes de l'horrible forfait ; dans un coin apparaissait la guillotine. Le vendeur chantait d'une voix dolente et triste de nombreux couplets et la foule reprenait en chœur les refrains divers.

Maintenant un jazz à la mode groupe un essaim de jeunes gens et de jeunes filles et l'on chante les romances à la mode : « Les gars de la marine », « Dites-moi des choses tendres », « Parlez-moi d'amour ».

Sur la place du Foirail se dressaient les baraques de luteurs qui invitaient au combat les hommes les plus forts de l'honorable société ; il y avait souvent des compères déguisés en paysans ou en artisans. On voyait aussi les avaluateurs de viandes et les mangeurs d'étoupes enflammées, de viande crue et de verre pilé, représentés par des « nègres », noirs pour la circonstance.

Et la diseuse de bonne aventure qui montrait dans un miroir ou dans un grand récipient d'eau l'image de l'amaroureux ou du jeteur de sorts ou du voleur ; elle n'est plus dans sa roulotte majestueuse !

Mais celui qui avait les honneurs de la foule, qui était le plus admiré c'était encore le charlatan tout chamarré d'or, dressé sur une riche voiture conduite par de magnifiques chevaux. Autour de lui on remarquait des boîtes divers, de nombreuses plantes et des tableaux anatomiques qui émouvaient les assistants. Et la musique aux sons de cuivre invitait les paysans à l'écouter.

Les orgues de barbarie sont aussi à jamais disparus !

Il jouaient les airs à la mode : « En revenant de la revue », « C'est un oiseau qui vient de France », « Les blés d'or ».

L'homme musicien ne passe plus dans nos bourgs et hameaux jouant avec sa bouche, sa tête, ses mains, ses pieds, émerveillant ainsi les passants et surtout les enfants.

Et les joueurs de vielle et de cornemuse avaient eux aussi beaucoup de succès. Que sont-ils devenus ? Avec de tels instruments nos aïeux et aïeules ont dansé bien souvent dans les cafés et auberges disparus, chez Viardet, chez Bousquet, chez Brancardel, chez Lisa et chez Laponge.

Les montreurs d'ours accompagnés de vilains guenons et de non moins détestables singes ne visitent plus nos populations privées de toutes ces distractions.

Les propriétaires de chiens musés de colliers ferrés faisaient battre leurs animaux avec des ours plus ou moins bien muselés.

Il y avait ainsi de véritables batailles sur les places de nos villages.

On demandait quelquefois à ces étrangers venus de Bohême, de Roumanie, de Serbie et de Turquie qu'elle était leur nationalité.

Les femmes au teint bronzé, à la démarche lente et languoureuse, aux cheveux noirs de geni, aux robes bariolées de divers couleurs répondaient invariablement : « Nous sommes de la Touraine ».

Tous ces petits métiers, toutes ces professions, mal définies ont disparu à tout jamais depuis déjà bon nombre d'années.

Peut-on dire que le cinéma les a remplacés ? Nous ne le croyons pas.

Nos petits hameaux sont devenus monotones et mélancoliques surtout durant la période hivernale, une lassitude indéfinissable est née de l'après-guerre et l'ennui s'enregistre avec une certaine tristesse remplie de regrets. Tout ce passé est bien mort. Le modernisme l'a tué.

Leopold CHABERT.

Administration centrale

Notre excellent compatriote M. Jean Cazes, ancien élève du lycée Gambetta, rédacteur principal de 1^{re} classe à la direction du contrôle des administrations financières et des dépenses engagées, a été nommé sous-chef de bureau de 3^e classe.

Nos félicitations.

Agents militaires, attention !

Par dérogation aux dispositions du décret-loi organique du 16 mars 1852, les agents militaires sont admis à concourir avec les militaires de l'armée active pour admission ou l'avancement dans la Légion d'honneur ou l'obtention de la Médaille militaire.

Les visiteurs eurent aussi l'agréable surprise de contempler les superbes fresques de l'éminent peintre Henri Martin, consacrées à la commémoration des enfants de Cahors, morts pour la France.

Durant toute la journée, les visiteurs affluèrent dans la salle du Musée et tous se retirèrent satisfaits d'avoir participé à cette belle manifestation du souvenir consacrée à la mémoire du Cadurcien Léon Gambetta.

La soirée

La soirée fut silencieuse. Il n'y eut aucune cérémonie. Mais comme la veille, l'Hôtel de Ville et le monument furent éclairés par une lueur qui convenait bien à une cérémonie du souvenir, du regret, du deuil.

Le Secret est gardé dans les Maternités

Au Congrès de la natalité tenu à Dijon, M. l'inspecteur général Sarraz-Bournet a présenté un rapport extrêmement documenté sur l'insitution et le fonctionnement des maternités secrètes.

On peut classer les femmes cherchant à cacher leur grossesse et l'accouchement en trois catégories.

1^o La femme qui demande à ce que son nom ne soit pas connu, mais à qui il est indifférent d'être vue par le personnel de l'établissement ou par les autres pensionnaires ;

2^o La femme originaire de la région, siège de l'établissement, qui veut bien donner son nom, mais ne tient pas à être vue ;

3^o La femme qui veut le secret complet, ne veut pas être vue et ne veut pas donner son nom.

La maternité de l'Hôpital de Cahors, et la Maison maternelle du Payrat répondent aux divers desiderata des futures mères. Toutes les mères cherchant à cacher leur grossesse et leur accouchement y sont admises. Les femmes qui y sont admises et qui sont incapables de payer leurs frais d'hospitalisation, sont considérées comme indigentes, et les frais d'hospitalisation sont pris en charge par le service départemental de l'Assistance médicale gratuite, avec la participation du département et de l'Etat suivant les barèmes annexés à la loi du 15 juillet 1893.

Pour rendre les services qu'on est en droit d'en attendre, de pareils établissements devraient être connus de toutes celles qui, un jour, seraient susceptibles d'y avoir recours. L'expérience de la publicité faite dans quelques départements, autour des maisons maternelles, indique dans quelles conditions et comment il est facile de faire connaître leur rôle bienfaisant.

A Lyon, par exemple, la municipalité lyonnaise s'efforce de faire connaître par tous les moyens, même par notes dans les journaux, l'existence de consultations prénatales des bureaux d'hygiène, et en insistant sur l'appui moral et matériel que toute femme enceinte est certaine de trouver dans les hôpitaux, les maternités, chez les sages-femmes de la région, des attaches émanant du service des enfants assistés ont été apposées, indiquant l'existence des moyens publics et privés mis à la disposition des mères désireuses d'élever leur enfant. Les visites de l'enfance, les assistantes sociales connaissent les œuvres et pourront renseigner les futures mamans.

Dans maints départements, quand la presse relate des cas d'infanticide ou des poursuites pour avortement de notes lui sont envoyées par le service des enfants assistés, pour indiquer aux futures mamans l'aide qu'elles peuvent recevoir, et la possibilité pour elles de cacher leur grossesse, tout en conservant leur enfant.

Il convient, suivant le vœu du Congrès de la natalité, d'organiser autour de la maternité de l'Hôpital de Cahors et de la Maison maternelle du Payrat, la publicité nécessaire, pour faire connaître aux mères la sécurité matérielle et la sécurité morale qu'elles y trouveront.

Cette sécurité est accordée à toutes les femmes enceintes manquant de ressources ou abandonnées — elle est libéralement accordée dès que la grossesse est médicalement certaine — elle y est continuée tant que le réclame l'état des mères, avant, pendant et après les couches.

Pour assurer pleinement cette sécurité les femmes enceintes sont recueillies à la Maternité de Cahors et à la Maison maternelle du Payrat sous le sceau du secret le plus absolu, elles y sont entourées de soins matériels et moraux, qui leur permettent de poursuivre une gestation paisible dans le calme et la tranquillité. Dans le respect de leur vie intime, elles sont préparées à mettre au monde des enfants que, malgré leur naissance irrégulière, elles pourront conserver ensuite avec elles.

A l'heure où l'opinion publique s'émousse pour les poursuites pour avortement et pour infanticides, il nous a paru utile d'évoquer avec les vœux du Congrès de la natalité, ce qui se fait en pareil cas dans d'autres départements, et de rappeler que, devant les vœux du Congrès de la natalité, la Commission administrative de l'Hôpital de Cahors, sous l'impulsion de son Directeur M. Manhiabal et grâce au puissant concours de M. de Monzie, avait depuis longtemps assuré le fonctionnement d'une maternité secrète à l'Hôpital de Cahors et à la Maison maternelle du Payrat.

Nous avons là un puissant organisme de protection de maternité et de l'enfance. L'occasion nous a paru favorable de le rappeler aux mères pour la protection desquelles cette institution a été créée et fonctionne.

Il est grand temps d'organiser dans tout le département et dans les départements limitrophes une propagande par voie d'affiches, en faveur d'une institution qui présente un caractère interdépartemental.

Avec le concours de M. de Monzie et de la Commission administrative de l'Hôpital, nous comptons prochainement élaborer et mettre en action un programme de réalisation, en faveur duquel nous solliciterons le concours de toutes les bonnes volontés.

Paul GARNAL,

Membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Gendarmerie

La médaille militaire est attribuée aux gendarmes de la 17^e légion dont les noms suivent :

MM. Galy, Calvet, Siere, Prallon, Selves, Rabot, Lassus, Lougarre, Passerat, Rouéde, Lagarrigue, Dardenne, Dufort, Verdier, Dieu, marchaux des logis chefs.

MM. Dejean, Estréme, Marty, Cammas, Roustit, Carrare, Murat, Vernet, Caillive, Cambon, Andrieu, Arnaud, Rozes, Gérard, Ané, Maynard, Leymon, Teyssedou, Mir, Bonnel, Baron, gendarmes.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de novembre 1932. Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 3.192 hectolitres.

Quantités de vins soumise au droit de circulation : 8.479 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 7.766 hectolitres.

ELECTIONS AGRICOLES

Une partie des membres de la Chambre d'Agriculture sera renouvelée en février-mars prochain.

Les Chambres départementales d'agriculture, établissements publics, ont été instituées en France par la loi du 3 janvier 1924. Elles sont, auprès des Pouvoirs Publics, les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de leur circonscription. Elles sont composées :

1^o de membres élus au scrutin de liste par arrondissement, à raison de quatre par arrondissement ou circonscription électorale ;

2^o de délégués désignés au scrutin de liste à raison de un par arrondissement ou circonscription électorale, par les associations et syndicats agricoles du département.

La durée du mandat des membres des Chambres d'agriculture est de six années. Ceux-ci sont renouvelés en partie tous les trois ans et toujours rééligibles. Les élections constitutives ont eu lieu en 1927.

Les membres de la Chambre d'agriculture du Lot, élus au scrutin de liste dans l'arrondissement de Figeac ont été soumis à renouvellement en février 1936.

Par contre, les autres membres de la Chambre sont soumis à renouvellement en février, mars prochains. Ce sont :

1^o les membres élus au scrutin de liste dans les arrondissements de Cahors et de Gourdon ;

2^o tous les délégués élus en 1927 par les associations, syndicats, coopératives, mutuelles, caisses de crédit agricole du département.

Ces élections ont donc une très grande importance et nous engageons très vivement les agriculteurs (propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers agricoles, femmes chefs d'exploitations, etc.) ainsi que les associations et syndicats agricoles à remplir leur devoir électoral. Les listes électorales closes le 1^{er} juillet 1932 serviront pour ces élections.

Un arrêté préfectoral en date du 20 décembre 1932 qui sera affiché dans toutes les mairies du département, rappelle les dispositions légales et réglementaires conformément auxquelles doivent se dérouler les opérations électorales et fixe la date des élections au dimanche 5 février 1933 pour le premier tour et au dimanche 12 février 1933 pour le deuxième tour (s'il est nécessaire) dans toutes les communes des arrondissements soumis à renouvellement. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 15 heures.

En ce qui concerne le renouvellement pour l'ensemble du département, des délégués des associations et syndicats agricoles, le premier tour est fixé au troisième dimanche qui suivra la proclamation des résultats définitifs des élections dans les arrondissements.

Le premier devoir des agriculteurs soucieux de la défense de leurs intérêts professionnels est de voter aux élections des chambres d'agriculture.

Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Godeau, médecin-lieutenant-colonel, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Pau et président de la commission de réforme, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations à M. Godeau qui est un ancien élève du lycée Gambetta.

Violon, Solfège, Accompagnement Cours et leçons particulières

Mme DAROLLE-COUESLANT
Ancien professeur
au Conservatoire municipal
de Constantine
67, Boulevard Gambetta

EDEN

DU MARDI 3 AU DIMANCHE 8
(en soirée)

JEUDI ET DIMANCHE (Matinée à 15 h.)
L'incomparable vedette
de Jean de la Lune

MADELEINE RENAUD
de la Comédie Française
dans le chef-d'œuvre

La couturière de Lunéville

avec Pierre BLANCHARD, Jeanne FUISIER-GIRL, Armand LURVILLE et Maurice VALLEE.
Location gratuite. — Retenez vos places
Téléphone 311

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 4 — JEUDI 5 — SAMEDI 7
DIMANCHE 8 (Matinée et soirée)

PROGRAMME
PREMIERE PARTIE
LE GESTE RÉVÉLATEUR, film sonore.
ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

DEUXIEME PARTIE

Sous le casque de cuir

Grand film parlant
réalisé d'après le célèbre roman du commandant aviateur René Chambe. C'est une tragique aventure d'espionnage, une douloureuse histoire d'amour qui sert de trame à ce film, dont l'héroïne est une femme mystérieuse et étrangement belle. L'aviation française a collaboré dans une large mesure à la réalisation de cette œuvre émouvante et plusieurs grands « as » se sont livrés à de périlleuses acrobaties aériennes au-dessus du terrain d'aviation de Palvestre. Aucun truquage.

Nulle autre artiste que Gina Manes ne pouvait incarner la troublante espionne, au corps souple de félin, au regard profondément fascinant. L'incomparable tragédienne est entourée de : Pierre-Richard Willm, Gaston Modot, Pierre Nay, Levéque et Max Léré.

Location gratuite. Prix des places sans augmentation.

LA PARTICIPATION ÉTRANGÈRE A LA FOIRE DE PARIS

Chaque année, la clientèle internationale d'acheteurs et d'exposants à la Foire de Paris devient plus nombreuse. Universellement reconnue comme l'un des plus grands marchés du monde, non seulement par les particuliers, mais aussi par les gouvernements, elle a déjà reçu, pour sa manifestation de mai prochain, l'adhésion officielle de quatorze nations étrangères, parmi lesquelles ne sont pas comptés les nombreux pays représentés par des exposants inscrits à titre personnel.

NOS PARLEMENTAIRES

M. René Besse demande à M. le Ministre de la guerre dans quelles conditions doit être appliqué l'article 7 de la loi du 18 avril 1931, en ce qui concerne le paiement aux sous-officiers ou gendarmes, bénéficiaires de ladite loi, d'une allocation représentative du logement.

Réponse. — Le décret qui fixera les règles d'allocation de l'indemnité de logement aux sous-officiers et aux gendarmes bénéficiaires de congés accordés en vertu de la loi du 18 avril 1931 fait encore l'objet de pourparlers entre les diverses administrations intéressées. La circulaire n° 50 4/5 du 27 septembre 1932 (B. O., partie semi-permanente, p. 1027) fixe provisoirement la solde et les indemnités à allouer aux intéressés. Elle ne prévoit le paiement d'une allocation représentative du logement que pour les sous-officiers qui percevaient des indemnités de logement avant l'octroi de leur congé spécial pour tuberculose. Le décret à intervenir fixera les indemnités représentatives de logement pour l'ensemble des sous-officiers dont il s'agit.

M. René Besse demande à M. le Ministre de la guerre quelles dispositions il compte prendre pour assurer, dans le plus bref délai possible, la publication du règlement d'administration publique pour l'application de l'article 14 de la loi du 30 mars 1928 et de l'article 80 de la loi du 31 mars 1928 (demande de péculé formulée par les militaires admis dans le corps des sous-officiers de carrière ou ayant souscrit un contrat sous le régime de la loi du 31 mars 1928).

Réponse. — Le projet de règlement d'administration publique pour l'application de l'article 14 de la loi du 30 mars 1928 et de l'article 80 de la loi du 31 mars 1928 fait encore l'objet de pourparlers entre les diverses administrations intéressées.

LES RÉALISATIONS

DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX
Lutter contre la tuberculose est une tâche très ingrate d'autant que le plus souvent les efforts restent invisibles.

Et cependant, que de bienfaits permet le timbre antituberculeux : éducation antituberculeuse, diffusion du vaccin B. C. G., placements plus nombreux, etc.

Toutefois, à côté de cette action féconde et un peu cachée, les départements, grâce aux ressources que leur apporte le timbre antituberculeux, peuvent créer des établissements qui se multiplient de jour en jour et sont aux yeux de tous, des réalisations frappantes.

Tel est dans l'Indre-et-Loire le « Sanatorium du Timbre » à la Membrolle, dans les Deux-Sèvres le Sanatorium de Niort, dans la Haute-Savoie, le Préventorium d'Argonne, dans le Nord, le Préventorium de Montcau-Saint-Waast, la maison des Tout-petits, etc.

Partout, le Timbre antituberculeux fait œuvre constructive et efficace.

Achetons-le, achetons le Timbre doré « Joie de Vivre », en vente jusqu'au 5 janvier.

LE LOT A PARIS

La Société « Le Chêne du Quercy », donnera le dimanche 8 janvier, dans les Salons des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, sa grande matinée de l'Arbre de Noël, à 14 heures.

Cette belle fête enfantine comprendra trois parties :

1^o partie. — Concert, chants et danses exécutés par 35 enfants, sous la direction de Mme Sola, puis deux comiques musiciens feront la joie des enfants et aussi des grandes personnes.

2^o partie. — Distribution de jouets et friandises.

3^o partie. — Grand bal, Orchestre-Jazz, les « Ménestrels de France ».

Comme les autres années le Comité réserve le meilleur accueil à tous les originaires du Lot et leurs amis et aussi à tous ses petits colons. Le Comité.

Amicale des Enfants du Lot à Agen
Conférence sur Léon Gambetta, le 16 janvier 1933, en soirée. — C'est pour commémorer le cinquantenaire de la mort du célèbre tribun, du grand homme d'Etat et du grand Français, dont le souvenir plane au-dessus des partis et dont le nom appartient à l'histoire, que les « Enfants du Lot » organisent à Agen, le 16 janvier 1933, une conférence sur leur illustre compatriote.

L'Amicale des Enfants du Lot à Agen se devait de faire évoquer le souvenir de Léon Gambetta par un ami personnel de sa famille : M^{lle} Calmèjane-Course, avocat à la Cour de Paris, Docteur en droit, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, ancien élève du Lycée Gambetta à Cahors où il fit de brillantes études.

L'heure et le lieu de la conférence seront indiqués ultérieurement.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 19 au 24 décembre 1932, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 8 femmes.

CAHORS

UN DON GÉNÉREUX POUR LA VERDISUNISATION DES EAUX DE CAHORS

M. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, a reçu de M. BUNAU-VARILLA, la lettre qui suit :

« Paris, 30 décembre 1933.

« Mon cher ami,

« J'aime beaucoup la ville de Cahors, dont le merveilleux pont témoigne de l'Association étroite, au moyen âge, entre le génie militaire défensif et le génie civil productif, deux branches de la pensée humaine qui sont étroitement réunies dans mon cœur et dans mon cerveau.

« J'aime beaucoup son maire, dont j'ai suivi avec joie la brillante et prestigieuse carrière.

« Pour ces deux raisons, je désire que Cahors jouisse des bienfaits de la verdisunisation et comme la question y est à l'étude depuis plusieurs années, sans qu'une décision soit prise, je suppose que l'obstacle infranchissable, pales forme l'obstacle infranchissable, dans ces conditions et ayant appris d'ailleurs que le devis des installations se monterait à environ 10 à 12.000 fr., j'ai décidé d'offrir à la ville de Cahors une somme de 10.000 francs pour lui permettre d'établir la verdisunisation, et c'est dans cette pensée que je vous prie, cher Monsieur le Maire, et cher ami, de recevoir le chèque ci-inclus, barré au nom de la Banque de France et à votre ordre.

« J'espère que cette façon substantielle d'exprimer mes vœux pour la santé des habitants de Cahors, se verra bientôt réfléchie dans les statistiques.

« Je vous adresse, à vous personnellement, mon cher ami, mes vœux les plus cordialement affectueux de santé et de succès.

« Signé : BUNAU-VARILLA. »

P. S. — Cette lettre était dictée quand me parvint votre lettre du 29 décembre, au sujet de la verdisunisation des eaux, je vous prie d'en accepter tous mes remerciements.

Magistrature

Nous sommes heureux de relever du mouvement de la magistrature, le nom de M. Tiffon, le distingué procureur de la République, qui est nommé conseiller à la Cour d'Appel de Limoges.

Nous adressons à M. Tiffon, nos bien vives félicitations.

M. Oriol, procureur de la République à Libourne, est nommé, en la même qualité, à Cahors.

Nous offrons à M. Oriol nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Au tableau d'avancement de la magistrature de l'année 1933, nous relevons les noms de MM. Bagnères (2^e classe), Combarieu, substitut du procureur de la République (3^e classe), Bussière, juge à Gourdon.

Nos félicitations.

Mérite agricole

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM. Aroles, à Cahors; Parra, à Saint-Martin-Laboulaye; Estival à Latouille-Lentillac; Lagarde, à Larroque-des-Arcs; Carcaen, à Livernon; Grat, à Montfaucou; Delpech, à St-Germain-du-Bel-Air; Audubert, à Thégra.

Promotion violette

M. Roussille, de St-Céré, est nommé Officier de l'Instruction publique.

M. Espinasse, de Douelle, est nommé officier d'Académie.

Amicale Aveyronnaise

Le banquet annuel de cette société aura lieu chez le camarade Paulhan, Hôtel du Midi, rue Brives, le samedi 14 janvier, à 19 heures.

Le prix du banquet est fixé à 22 fr. Les cartes du banquet seront déposées chez MM. Roy, horloger, boulevard Gambetta; Ressayguier, Café Tivoli; Etienne, bourellier, boulevard Gambetta et Mazars, gare des voyageurs.

Les sociétaires qui désirent assister au banquet sont priés de les retirer avant le 8 janvier, dernier délai.

Rendez-vous pour l'apéritif au café Barreau, place de la Halle, à 18 heures.

Il est rappelé que la soirée dansante sera donnée au Robinson Cadurcien, le mercredi 18 janvier. L'auto de cet établissement sera mis à la disposition des familles aveyronnaises et de leurs invités à titre gracieux, le premier départ aura lieu à 20 h. 30 jusqu'à 22 heures en face de l'hôtel de ville.

Cette soirée étant strictement privée, inutile de se présenter sans carte d'invitation. — Le Comité.

Le ventre de Cahors

Pendant le mois de novembre 1932, il a été consommé à Cahors :

50 bœufs pesant 31.267 kilos.

17 vaches pesant 7.167 kilos.

710 moutons pesant 17.427 kilos.

135 vœux pesant 13.936 kilos.

Porcs 16.880 kilos.

Au violon

Un individu, en état d'ivresse a été arrêté pour scandale sur la voie publique. Comme il n'avait pas de papiers, il a été mis à la disposition du Parquet.

Contravention

Contravention a été dressée à un marchand de bestiaux, M. Olié, de Villefranche-de-Rouergue, qui, à la dernière foire de Cahors, n'avait pas de laisser-passer ou le certificat de vétérinaire concernant le détail qu'il avait amené sur le foirail.

Qui l'a perdu ?

M. Paul Sabrié a trouvé dimanche, un bracelet d'enfant. Le réclamer rue des Pénitents.

Pour les ouvriers de l'usine Meyrat et Vidal

Dons reçus. — M. Gaury, viticulteur à Libourne, 50 francs; M. Massip, agent du « Secours », 50 francs; Amicale des Farn-et-Garonnais, 50 francs; Ecole Notre-Dame, 105 fr. 35.

Légion d'honneur

Dans la promotion du 1^{er} janvier du ministère de la justice, nous relevons avec plaisir la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Dosmann, premier président de la Cour d'Appel de Bordeaux.

M. Dosmann qui fut pendant plusieurs années procureur de la République à Cahors, compte toujours, dans notre ville où il vient se reposer de temps à autre, de nombreux et sincères amis qui, en la circonstance, sont heureux de lui renouveler leur sympathie et de lui adresser leurs sincères félicitations.

M. Cros, chef de bataillon au 16^e tirailleurs sénégalais, est promu officier de la Légion d'Honneur.

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée au sergent-chef Hubert, à l'adjudant-chef Dubreuil, du 16^e tirailleurs sénégalais.

Commis du Trésor

M. Andrieu, gendarme à la 17^e légion, est nommé commis du Trésor à la perception de Mértéville (Bas-Rhin).

Bals

Samedi soir a eu lieu au Palais des Fêtes le bal organisé par les « Amis de l'Harmonie ».

Un public nombreux a assisté à cette soirée qui a obtenu le succès habituel. Aux danses anciennes et modernes, jouées par un orchestre de choix ont pris part jeunes filles et jeunes gens, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Samedi soir, dans les salons de l'Hôtel Terminus, l'Association des anciens élèves du Lycée Clément-Marot, a donné son bal annuel.

Il y avait foule au Terminus et les toilettes des jeunes filles étaient ravissantes.

Au son d'un excellent orchestre, les couples nombreux dansèrent jusqu'au matin. La fête fut très réussie. Le plus vif entrain ne cessa de régner durant toute la soirée.

En appel

Le nommé Raymond Devic avait été condamné à 1 an de prison et à 5 ans d'interdiction de séjour par le tribunal correctionnel de Gourdon, pour coups et menaces de mort.

Devic a fait appel. La Cour d'Appel d'Agen a augmenté la peine. Devic est condamné à 18 mois de prison et à 5 ans d'interdiction de séjour.

P.-O.

M. Siraut, chef de gare à Puy-l'Évêque, vient d'être nommé à l'importante station de Fumel (Lot-et-Garonne). Il station de Fumel (Lot-et-Garonne).

Récompense honorifique

M. le ministre de la guerre vient de décerner une médaille de vermeil à M. le docteur Louis Delbreil pour soins gratuits donnés à la gendarmerie pendant vingt-cinq ans.

Défaut de guides

Pour défaut de guides à leur charrette, contravention a été dressée à MM. Faure, cultivateurs à Aynac.

Les Sports

A CAZALS.

Basket-ball. — Dimanche prochain, 8 janvier, à 1 h. 30, aura lieu, sur la Place Hugues-Salel, un double match de championnat de Basket-ball, entre l'Avignon Cadurcien (1^{er} et 2^e équipes) et l'Avenir Cazalais (1^{er} et 2^e) pour le 1^{er} tour. Poulé B.

Ces deux parties, qui promettent d'être fort intéressantes seront arbitrées par un arbitre officiel de la Fédération Lotoise de basket-ball.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES à UN LIT de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Lascabanes

Carnet blanc. — Le 28 décembre dernier a été célébré à Bourges le mariage de notre sympathique compatriote, M. Georges Garrigues, professeur d'école primaire supérieure, avec Mlle Renée Jacquet, professeur d'école nationale professionnelle.

Nous offrons nos vœux de bonheur les plus sincères aux jeunes époux et nous adressons, en même temps, toutes nos félicitations à Mme et M. D. Garrigues, instituteur en retraite à Lascabanes, parents de M. Georges Garrigues.

Castelnau-Montriat

Etat civil du mois de décembre 1932. — Naissances : Serge-René Larroque, à Pichaucon; Clément-Robert Depyre, à Saint-Privat.

Mariage : Néant.

Décès : Noël-Henri Gardes, 41 ans, bourellier à Castelnau; Jean Siméon, 77 ans, cultivateur au Gro; Jean Laviale, 78 ans, cultivateur à Agrar.

Gigouzac

Hyménée. — Nous apprenons avec un vif plaisir le mariage de notre charmante compatriote, Mlle Bric Gabrielle, employée à la Banque de France, avec notre sympathique compatriote M. Auzi Jean, industriel à Cahors.

La cérémonie a eu lieu le 27 décembre 1932 à St-Vincent-Rive-d'Olt.

Aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Nuzéjols

Mutuelle-Bétail. — L'Assemblée générale de la Mutuelle-Bétail, de la Commune de Nuzéjols, a eu lieu à la Mairie, le dimanche 1^{er} janvier, à 9 heures. L'assemblée a procédé à l'élection du bureau et à l'estimation du bétail pour l'année 1933.

Cazals

Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Les Arques

Électrification. — Incessamment, le conseil municipal aura à discuter un projet soumis par la Compagnie du Bourbonnais, au sujet de l'installation de six lampes dans le bourg.

St-Matré

Nécrologie. — Dimanche dernier ont eu lieu les obsèques de M. Basset, décédé après une douloureuse et assez longue maladie.

C'est une figure bien sympathique qui disparaît de St-Matré et qu'une mort prématurée enlève à l'affection de sa femme et de sa fille. Un grand nombre de parents et d'amis l'ont accompagné à sa dernière demeure. Nous prions la famille de vouloir bien accepter nos bien sincères condoléances.

Duravel

Obsèques. — Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Victor Girand, âgé de 49 ans, décédé presque subitement à Rouquette, commune de Duravel.

Le deuil était conduit par la sœur du défunt, institutrice à Tanger, représentant leur mère et ses autres frères et sœurs, habitant également le Maroc et dans l'enseignement.

À toute la famille, l'expression de nos condoléances émuës.

Le 28 janvier, il sera célébré, à la mairie du 5^e arrondissement de Paris et à l'Église St-Médard (rue Mouffetard), le mariage de notre charmante et gracieuse compatriote Mlle Marie-Louise Guérin, avec le sympathique M. Ducros Kléber, facteur des P. T. T. à la Ville de Paris.

Aux jeunes futurs époux nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Four-Routes

Décès. — Nous avons appris avec regret, le décès de M. Tronche François, négociant en bois et primeurs dans notre localité.

C'est une personnalité qui disparaît. Les commerçants des Four-Routes ont subi une grosse perte en sa personne. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

L'Hôpital-St-Jean

Banquet des chasseurs. — Dimanche eut lieu au bourg de l'Hôpital-St-Jean, le traditionnel banquet de nos braves nemrods. Une trentaine de chasseurs avaient spontanément répondu à cet appel. Le menu qui était aussi savoureux que copieux, fut fort apprécié et cela à juste titre, par tous les convives, qui se donnèrent, en se séparant, rendez-vous pour l'année prochaine.

Biars

Démographie de l'année 1932. — Naissances. — Adrienne Pompidou (10 janvier); Suzanne-Marie-Andrée Sol (7 février); Pierrette-Emilienne Bureau (12 mars); Franck Roques (23 mars); André-Jean-Louis Lareginie (11 mai); André-Claude Duye (24 mai); Marcel-Elie Mons (11 juin); Jean Soret (12 août); Henry-Lucien Dumas (23 août); Yves Dumont (27 octobre); Mileno-Fulvio Sansoni (2 décembre); Fernande Fournol (16 décembre).

Mariages. — Cazergues Jean et Marie-Louise Flourent (1^{er} avril); Sucehad Fernand et Dubois Margot (8 avril); Goudeux Marcel et Rages Alberto (15 septembre); Bruat Lucien et Lazeze Antoinette (24 septembre); Kollidine Gabriel et Martinson Sinadia, (2 novembre); Schweitzer Jean-Baptiste et Dupont Simone (19 novembre).

Décès. — Courrieux Camille (18 avril); Rey Melanie (19 mai); Pailhes Zéline (25 juillet); Lartigue Raymond (2 septembre); Maviel Jean (8 octobre); Foulhas Henrienne, épouse Vaillat (23 octobre).

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

A la gendarmerie. — Nous apprenons que notre distingué lieutenant de gendarmerie M. Arquis est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine, au choix. Nous applaudissons de tout cœur ce prochain avancement, bien mérité du reste, mais regretterons aussi le départ de ce chef de service qui a su acquiescer ici toutes les sympathies.

Conseil d'Etat. — L'affaire Mme Cantemerle contre la commune de Payrignac aura son dénouement devant le Conseil d'Etat où elle a été portée.

Bal de l'Union Sportive. — Le bal de l'U. S. G. a eu, cette année, un succès dépassant ceux des années précédentes. La salle des fêtes, cependant spacieuse, ne pouvait contenir la foule des personnes qui avaient pris des cartes. Parmi eux, il y avait quelques non danseurs, alors que les danseuses et danseurs étaient très nombreux.

Belles jeunes filles qui rivalisaient de grâce et de toilettes. Jeunes gens superbes et se présentant bien.

Que sont devenus les bals à la Mairie de nos jeunes années ? Nous sommes hélas ! peu nombreux ceux qui y ont assisté. À cette époque, on sélectionnait les jeunes filles et les jeunes gens et si vous n'appartenez pas à certaines castes de la société, vous étiez évincés.

Aujourd'hui, aucun ostracisme ! Et cela n'empêche pas ces soirées de garder la meilleure tenue !

Bravo ! Messieurs de l'U. S. G., vous faites bien les choses, comme vos amis de l'Union Musicale de la Société des pompiers.

Le commerce Gourdonnais n'y a pas perdu d'abord et puis la fraternité de la population y a sûrement gagné.

Terrible accident. — Nous avons appris la mort bien tragique de M. Jean Malvy, négociant en bois, maître d'hôtel à Alviagnac.

Il s'était rendu avec un de ses amis, M. Chabrier, en Espagne, pour son commerce, il conduisait lui-même son auto, lorsqu'à 8 km. de Barcelone, à

un brusque virage, il ne fut plus maître de sa voiture qui, sautant le parapet, alla s'écraser avec ses occupants dans un ravin profond de 30 mètres.

M. Chabrier n'eût presque pas de mal alors que son camarade M. Malvy fut tué net.

Nos bien vives condoléances à son épouse et à sa famille.

Les épaves de la rue. — Trouvé : Un portefeuille contenant une certaine somme et divers papiers, par M. Rouquier Pierre, charcutier, avenue Cavaignac, une écharpe de dame, par M. Crihié, charbon, Bd Galot-Genoüllac.

Perdu : Une montre par M. Cabanès Alfred, marchand de bestiaux à Gourdon.

Souillac

Poignet sous un madrier. — Dimanche, M. Henri Montpart, contremaître à l'artisanat rural à Souillac, déplaçait un bloc de pierre placé sur un madrier.

Tout à coup le madrier céda et M. Montpart eut le poignet gauche pris entre le bois et le sol.

M. le docteur Vizerie a donné des soins au blessé qui sera obligé d'observer un repos d'un mois environ.

Uzech

Nécrologie. — Ces jours derniers s'est éteint après une courte maladie, M. Lacroix, maire d'Uzech; M. Lacroix, appartenant à cette phalange de vieux républicains qui ont toujours lutté pour leurs idées et non pour leurs intérêts particuliers. Sur sa tombe, M. Coucou, conseiller général à St-Germain adressa au disparu les derniers adieux. À sa famille nos bien sincères condoléances.

Salvao

Ce que l'on ne voit plus aujourd'hui. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Thédirac

Hyménée. — Le 28 janvier, il sera célébré, à la mairie du 5^e arrondissement de Paris et à l'Église St-Médard (rue Mouffetard), le mariage de notre charmante et gracieuse compatriote Mlle Marie-Louise Guérin, avec le sympathique M. Ducros Kléber, facteur des P. T. T. à la Ville de Paris.

Aux jeunes futurs époux nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Quatre-Routes

Décès. — Nous avons appris avec regret, le décès de M. Tronche François, négociant en bois et primeurs dans notre localité.

C'est une personnalité qui disparaît. Les commerçants des Quatre-Routes ont subi une grosse perte en sa personne. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

L'Hôpital-St-Jean

Banquet des chasseurs. — Dimanche eut lieu au bourg de l'Hôpital-St-Jean, le traditionnel banquet de nos braves nemrods. Une trentaine de chasseurs avaient spontanément répondu à cet appel. Le menu qui était aussi savoureux que copieux, fut fort apprécié et cela à juste titre, par tous les convives, qui se donnèrent, en se séparant, rendez-vous pour l'année prochaine.

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

L'Assainissement des Caves

Du Moniteur agricole :

Les moisissures qui se développent dans les caves et les celliers se déposent à la surface des murs, des vaisseaux vinaires, pullulent avec rapidité, s'abattent sur l'outillage de cave, pénètrent dans les pompes, dans les tuyaux, recouvrent les entonnoirs et les boudes, infectent ainsi toutes les parties du matériel qui se trouvent en contact avec le vin.

Ces moisissures sont des plantes extrêmement petites, des cryptogames, champignons microscopiques d'espèces diverses, exhalant des odeurs désagréables et nuisibles à la qualité des vins. C'est aux moisissures qu'on doit attribuer les goûts de moisi, de boisé, de frais, etc.

Les moisissures constituent un danger pour la conservation du vin, il est de la plus haute importance d'en purger les caves. Par un badigeonnage à la chaux et au chlorure de chaux, on en débarrasse les murs.

Dans certains cas, on peut avantageusement associer au sulfate de cuivre; l'action antiseptique du chlorure libre, s'ajoute purement et simplement à celle des sels de cuivre et permet ainsi d'obtenir des badigeons d'une grande énergie.

Voici les formules qui nous semblent les plus avantageuses :

1^o Chaux vive, 100 parties.
Sulfate de cuivre, 5 à 20 parties.

Dissoudre le sulfate de cuivre dans l'eau et l'ajouter au lait de chaux. Proportionner la dose de cuivre au degré d'infection de l'ancien badigeon.

2^o Chaux vive, 100 parties.
Chlorure de chaux, 15 à 20 parties.

Délayer le chlorure dans le lait de chaux.

3^o Badigeon très énergique :
Chaux vive, 100 parties.
Chlorure de chaux, 10 parties.
Sulfate de cuivre, 10 à 15 parties.

Délayer le chlorure dans le lait de chaux. Dissoudre à part le sulfate et l'ajouter au lait contenant déjà le chlorure.

Ces badigeons détruisent en quelques applications, les végétations les plus invétérées.

Quand l'infection est profonde, et que l'on craint que les matériaux de la muraille n'absorbent des germes sur une assez grande épaisseur, on peut faire précéder le badigeon par l'application répétée, s'il y a lieu, d'une solution de sulfate de cuivre à 5 ou 7 pour 100.

À l'aide d'un lavage avec de l'eau bouillante contenant 50 gr. de chlorure de chaux par hectolitre, on parvient à éliminer toutes les moisissures qui se sont implantées sur les vaisseaux vinaires.

On fait circuler de l'eau fraîche, additionnée de chlorure de chaux, dans les corps de pompe et dans les tuyaux destinés à la circulation des vins. Pour enlever l'odeur de chlore on rince à plusieurs reprises la pompe et la tuyauterie avec de l'eau fraîche. On traite de même les entonnoirs et tout ce qui a été souillé par les moisissures.

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

Arrondissement de Cahors

CARBOLUX
MINES DE BRUAY
(PAS-DE-CALAIS)
COMBUSTIBLE SANS FUMÉE

Assure un chauffage
PROPRE,
PUISSANT,
ECONOMIQUE.

Ne donne
NI SUIE,
NI FUMÉE,
NI DÉCHET,
NI POUSSIÈRE.

Pour tous les appareils de chauffage : de la grosse chaudière de chauffage central à la salamandre

Concessionnaires pour la Vente en Gros :

STREICHENBERGER
30, Cours de l'Intendance, BORDEAUX
Tél. 48-17 & 48-42

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.

Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUTS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

2, rue des Capucins

ETUDE

DE

Maitre Jean FABRE

NOTAIRE A CAHORS

VENTE

DE
FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean FABRE, notaire à Cahors, le vingt-sept décembre mil neuf cent trente-deux, enregistré à Cahors (A. C.), le vingt-huit décembre 1932. Vol. 767, f. 7, case 32.

Madame Anne-Marie-Alexandrine LECOUBLET, débitante et restauratrice, demeurant à Cahors, rue Président-Wilson, numéro 29, veuve de Monsieur Emile DUBOIS.

A vendu à Monsieur Ernest LAGARRIGUE, voiturier et dame Elise ANNES, son épouse, demeurant à Cahors, rue de la Chartrreuse, n° 5.

Un fonds de commerce de café-restaurant et marchand de vins, exploité à Cahors, rue Président-Wilson, numéro 29, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage et la licence de café-restaurant avec les objets mobiliers et matériel servant à l'exploitation.

La prise de possession est fixée au premier janvier mil neuf cent trente-trois.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de l'insertion renouvelant la présente à Cahors, en l'étude de Maître Jean FABRE, notaire, 2, rue J.-F. Caviole.

Pour premier avis.
J. FABRE.

ON PRÊTERAI pr tranches de 5.000 à 1 million 4% s. gar. rembours. de 1 à 15 ans avance pr tous besoins même personnels. Ecrire L'inter Crédit ANDRÉ, 45, Bou' de Belleville, Paris, XI^e, fondé en 1898. Réponse et solution rapide.

Bibliographie

Vient de paraître :

INSTITUTIONS LOCALES

Tous ceux qui s'intéressent aux questions administratives et régionalistes, trouveront dans le nouvel ouvrage : Les « Institutions locales », les renseignements indispensables pour faire œuvre utile et féconde.

Il s'agit d'un véritable manuel, clair, commode et documenté non seulement des élections, mais de toute l'Administration départementale, ayant tant de rapports avec les municipalités.

Relativement aux « attributions » des Conseils généraux et d'arrondissement, à la Commission départementale ou à l'Autorité préfectorale, aux Conseils de Préfecture et au Contentieux administratif, aux Syndicats intercommunaux, et Ententes interdépartementales, aux Finances locales, Subventions et Taxes, que d'indications pratiques pour les administrateurs et pour les administrés. Franco : 7,50. Imprimerie Masson, Thonon (Hte-Savoie). Compte chèques postaux : Lyon 160 61.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ

préface de Léon Lafage,

illustrations de Mlle Alice Millochau

(Nouvelle édition)

Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)

1 vol. Prix. 6 fr.

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE P. FRANCÈS

LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

POUR 1 FRANC par SEMAINE

Mode Pratique

donne tout ce qu'il y a de mieux et de moins cher à réaliser pour

vos toilettes,

vos maison,

vos cuisine,

tout y est pratique.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.

Remboursable par primes à choisir.

1.000 renseignements utiles



IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

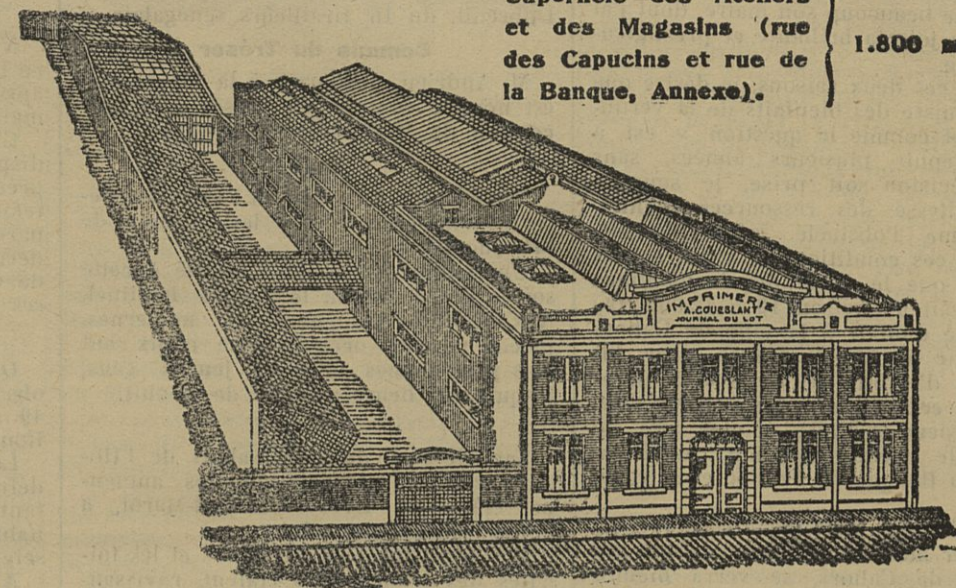
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON . 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 5

LA LADY AUX PERLES

par F. DE BAILLEHACHE

IV

Il fit mine de ne pas entendre, continua son inspection, désignant les objets qui l'intéressaient.

— La photo de votre mère ?... Oui ? très jolie, comme vous. Votre père ? Très chic, beaucoup de branche. Bon cavalier. Ici votre maison ? Gentille petite villa. Vous fumez ? Non ! J'ai des cigarettes, merci. Les voilà... vous permettez ?

Il consentit enfin à s'asseoir.

A ce moment, Régine entendit une clef qui grinçait dans la serrure sans discrétion. Son cœur se pinça ; cependant la pancarte, subrepticement posée à l'instant où Leslie entra dans le salon, était en évidence, accrochée au mur, en face de l'entrée. Le pas de Reine se fit plus léger et déçu, se perdant dans la chambre à coucher.

— Quelqu'un est entré ! fit lord Palmington inquiet.

— Je n'ai rien entendu, affirma la jeune fille.

— Moi, j'ai entendu un pas, ici, dans votre antichambre !

— Ah ! vous devez vous tromper. Un éclair de colère s'alluma dans les yeux du jeune homme.

— Régina ! ne mentez pas ! Vous arriveriez à me faire croire des choses... auxquelles je ne veux pas même penser !

Elle comprit qu'il devenait jaloux, ce qui était dangereux.

— Si vous avez vraiment entendu quelqu'un, dit-elle avec son sourire le plus angélique, ce ne peut-être que ma sœur qui rentre de voyage. Il n'y a qu'elle et moi qui avons la clef !

Il déambula un instant, les mains crispées dans ses poches, les poings prêts à la boxe :

— Régina, dit-il en s'arrêtant devant elle, il faut absolument que je voie, tout de suite, cette sœur.

Elle éclata de rire, inquiète cependant, et frappa à la cloison :

— Reine ? C'est toi ?

Très lasse, Renée Carill, à demi déshabillée, déjà, venait d'aller faire un tour à la cuisine où elle avait été contente de trouver de quoi manger un peu. Elle avait mis chauffer de l'eau pour du thé et se préparer un petit festin. Le coup dans la cloison la fit sursauter. Pourquoi l'appeler maintenant après avoir pris la peine de mettre une pancarte aussi impérative ?

— Reine ! Réponds-moi ! Elle cria :

— Oui, c'est moi ! Tu as besoin de moi ?

— On veut te voir.

— Reine s'affola :

— Me voir ? Mais je me déshabille ! — Alors, rhabille-toi et viens. Tu auras un verre de Frontignan.

La pelisse qui pendait dans l'antichambre, une odeur fade de tabac anglais, le chapeau armorié et les gants de daim gris, avaient déjà renseigné Reine sur la personne du visiteur.

Pour tout autre, elle aurait nettement refusé de paraître au salon ; mais lord Palmington semblait devoir jouer un grand rôle dans les espoirs de Régine ; il fallait l'aider dans ses projets.

— Bien... Je viens ! Elle changea prestement de robe, de chaussures, remit des bagues, se coiffa en un tournemain et entra :

— Me voilà, Bonjour Monsieur.

Lord Palmington recula en la saluant :

— Oh ! comme vous vous ressemblez ! C'est saisissant !

Les deux jeunes filles, accoutumées à cette réflexion se mirent à rire. La conversation se noua sans difficultés ; visiblement Leslie était délivré d'un grand poids. Régine raconta son concert.

— Vous chantez aussi ? demanda l'Anglais à Reine.

— Oui. Je reviens justement de tournée... J'ai dû prendre un train de nuit, c'est ce qui m'a privé du plaisir d'assister au concert d'hier au soir...

Elle n'osait dire qu'elle faisait du cinéma, de peur de déplaire à sa sœur. Lord Palmington grignottait, en homme qui n'a jamais eu faim, les baguettes au fromage.

— Si vous permettez, dit-il, je voudrais vous inviter toutes les deux à dé-

jeuner. Je connais un petit restaurant dans les bois, du côté de Versailles...

Reine avait bondi de joie, mais un éclair mauvais, dans les yeux de Régine, arrêta net les mots sur ses lèvres.

— Moi, dit Régine, je suis libre aujourd'hui et j'accepte volontiers ; mais pour ma sœur, je ne sais pas... je ne crois pas...

Reine en eut une peine si forte qu'elle la surprit elle-même, mais ne voulut pas déplaire à sa sœur.

— Vous êtes mille fois bon, dit-elle d'un air détaché avec son sourire de ciné. Je dois déjeuner avec des amis... Ce sera pour une autre fois... Je vous remercie de tout cœur et espère que vous voudrez bien penser à moi, bientôt !

— Ah ! comme elle aurait eu du plaisir à passer deux heures dans les bois, faisant une promenade autrement qu'en tramway bondé ou en car de cinéma ! Si peu gourmande qu'elle fût, elle aurait aimé, une fois, manger autre chose que de la charcuterie dans un papier, en hâte... ou une soupe au lait sur un coin de table...

A force de privations, on en arrive à désirer des choses pour lesquelles on aurait cru n'avoir aucun attachement.

Elle les vit s'en aller dans la magnifique voiture aux nickels éblouissants... et elle se sentit bien seule, bien fatiguée, bien découragée... Si Régine cessait de l'aimer... Que lui resterait-il ?

Le metteur en scène avait trouvé les couplets inutiles ; le « lyric » admirait son propre ouvrage ; le compositeur prétendait que Renée Carill ne mettait pas sa mélodie en valeur...

Tout le monde s'était disputé, elle avait vu le moment où elle serait congédiée. C'était dans cette atmosphère hargneuse qu'elle avait dû chanter, sept fois de suite, avec le même sourire ravi et ingénu, les mêmes gestes d'insouciance mélancolique, tandis que, sous les rebuffades, les larmes lui montaient aux yeux.

Et puis, cette petite méchanceté de Régine, l'empêchant d'avoir un peu de repos, de plaisir, d'air et de bonne nourriture, cette méchanceté lui allait au cœur.

Reine, qui avait passé la nuit sur une banquette de troisième classe, vérifia si les provisions suffiraient pour la journée, puis, satisfaite de cet examen (toujours les mêmes préoccupations si cruellement matérielles !) supposant que Régine ne rentrerait pas avant la nuit, elle se jeta sur son lit pour se reposer.

Le film *Cadette ma jolie* était fini de tourner ; aucun nouvel engagement n'était en vue pour Reine. En revanche, Régine avait quelques nouveaux élèves à la maison, un étudiant, deux boutiquiers, un garçon de café ténor qui voulait entrer au Conservatoire.

Ces petits gens l'ennuyaient, aussi se faisait-elle doubler par sa sœur

chaque fois qu'une invitation la tentait.

Le printemps délicieux de Paris mettait des bourgeois au bois ; les marchandes des quatre saisons promenaient des charrettes jonchées de narcisses, de primevères et des premiers lilas.

Lord Palmington emmenait Régine toutes les semaines au restaurant, au spectacle, en week-end dans les environs. Il avait compris que Reine ne devait pas être invitée.

Maintenant elle était toujours seule. Ses loisirs involontaires lui permettaient de travailler dans la maison et de coudre, entre les leçons que Régine lui abandonnait. Elle avait soif de distractions, d'amitié. Mais les personnes ruinées n'ont plus de ces plaisirs. Les pauvres ont des parents, des amis. Les ruinés sont reniés par tous, déclassés, méprisés... avec des souvenirs plein le cœur.

Reine n'était pas, à proprement parler, jalouse de Régine, elle l'aimait trop pour cela, mais elle était profondément attristée de se voir évincée. Elevées ensemble, les jumelles ne s'étaient pas quittées. Soudain Régine répudiait Reine totalement.

Parfois Régine racontait ses soirées, ses succès de danse, ses plaisirs au théâtre ou bien le dîner dans un restaurant à la mode. Leslie avait un groupe d'amis qu'il retrouvait partout. Comme il eût été facile de permettre à Reine, de temps en temps, de se joindre à cette bande joyeuse !...